



# Évaluer la capacité à s'engager dans les processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP : Outil d'autoévaluation

Identifier les forces et les faiblesses de votre pays

# Sommaire

- 3 En bref
- 3 Comment utiliser l'outil ?
- 6 Module 1 : Composition des ORGP et coordination inter-agences
- 9 Module 2 : Collecte des données
- 15 Module 3 : Gestion de l'information
- 19 Module 4 : Reporting
- 24 Module 5 : Participation aux réunions du comité de conformité des ORGP
- 29 Module 6 : Actions de suivi
- 34 Module 7 : Récapitulatif de l'évaluation des besoins en capacité
- 38 Annexe : Glossaire
- 39 Notes de fin

# Présentation

Les Organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) sont chargées de la conservation et de l'utilisation durable d'un grand nombre des ressources halieutiques en haute mer (les plus importantes sur le plan commercial), et elles sont tenues de veiller à ce que les États membres respectent les mesures de gestion qu'elles ont adoptées. Des processus de contrôle de la conformité ont été établis par les ORGP dans le but d'aider à exercer cette responsabilité. Ils sont essentiels, non seulement pour garantir de bonnes performances, mais aussi pour identifier les lacunes dans la capacité des membres à remplir leurs obligations.

Toutefois, ces processus imposent un certain nombre d'exigences aux membres, notamment qu'ils collectent, gèrent et communiquent de grandes quantités d'informations, qu'ils se préparent et participent aux réunions sur la conformité et qu'ils élaborent des actions de suivi afin d'améliorer leur niveau de conformité. Au sein des différentes ORGP, certains membres mettent régulièrement en avant le fait qu'ils n'ont pas la capacité de satisfaire aux exigences existantes, et les experts ont constaté qu'un dispositif inadéquat de renforcement des capacités constituait un obstacle important à une vérification efficace de la conformité.<sup>1</sup>

De nombreuses ORGP ont mis en place des initiatives spécifiques pour aider leurs membres à relever ces défis, mais aucun outil complet n'est disponible à ce jour pour identifier les obstacles et les limites qui les empêchent de s'engager pleinement et efficacement dans les examens de conformité.

Afin de combler ce manque de ressources, The Pew Charitable Trusts, en consultation avec un large éventail d'experts, a développé le présent outil d'autoévaluation pour permettre aux membres des ORGP, de toutes tailles et de tous niveaux de capacité, de définir leurs propres besoins en matière de capacités humaines, techniques et institutionnelles.

Cet outil – tout comme ses conclusions – est destiné à être utilisé en interne par les membres des ORGP. Les résultats de l'évaluation peuvent également leur servir à établir une liste de priorités en matière de renforcement des capacités, ce qui peut s'avérer utile lors de la recherche de ressources financières et techniques externes.

**Toutes les informations recueillies dans le cadre du processus d'évaluation des capacités d'un membre d'une ORGP, y compris ses conclusions, sont destinées à l'usage interne exclusif de ce membre, à moins qu'il ne décide de partager ces informations avec des tiers ou de les rendre publiques. Aucune des informations saisies dans l'outil n'est collectée par Pew, ni partagée avec l'organisation.**

Pour les membres dont les capacités sont limitées, l'outil peut permettre de cibler des domaines d'intervention future. Pour les membres qui disposent de capacités plus importantes, il peut contribuer à un audit des systèmes, outils et processus existants en vue de leur amélioration. De plus, comme les processus de contrôle de la conformité des ORGP sont en constante évolution, l'outil peut servir de dispositif d'évaluation continue, en fournissant des informations actualisées sur les forces et les faiblesses de tous les membres.

## Comment utiliser l'outil ?

Cet outil, structuré en sept modules, comporte à la fois des questions à choix multiples et des questions ouvertes. Le premier module recueille des informations élémentaires au sujet de l'engagement de chaque membre auprès des ORGP et de leur système de coordination en interne. Les cinq modules suivants portent sur les différentes étapes des processus de contrôle de la conformité des ORGP : collecte des données, gestion de l'information, production de rapports (reporting), participation aux réunions du comité de conformité des ORGP, actions de suivi. (Une description plus détaillée de ces cinq modules est fournie en annexe). La dernière section propose une synthèse des résultats.

En outre, cet outil d'autoévaluation est complété par un questionnaire individuel, destiné à chaque agence, disponible à l'adresse [pew.org/compliancecapacity](http://pew.org/compliancecapacity). Il vise à recueillir des informations auprès des agences ou des unités administratives impliquées dans la préparation ou la participation aux processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP.

Enfin, l'accent a été mis sur la flexibilité de l'outil afin de répondre aux besoins de tous les membres, quel que soit le nombre d'agences impliquées dans le contrôle de la conformité auprès des ORGP.

## Qui peut utiliser cet outil ?

Cet outil d'autoévaluation peut être utilisé par tout membre ou partie coopérante (non contractante) d'une ORGP, qui participe à un ou plusieurs processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP. Pew recommande que chaque gouvernement désigne **une agence gouvernementale de coordination et une personne référente** au sein de cette agence pour prendre en charge la collecte des informations auprès des autres agences gouvernementales concernées au moyen du questionnaire individuel, ainsi que l'utilisation de cet outil à partir des informations recueillies.

## Qui doit être consulté ?

L'agence de coordination doit déterminer les autres agences, y compris les unités administratives spécifiques et leur personnel, à consulter, en tenant compte des systèmes de coordination et de participation déjà en place au sein de son gouvernement, le cas échéant.

Les agences gouvernementales impliquées dans les processus de contrôle de la conformité des ORGP sont souvent les ministères ou directions générales de la pêche, les comités des pêches, les instituts de recherche sur la pêche, les autorités maritimes, les autorités portuaires, les garde-côtes ou les marines nationales, la police, les autorités douanières, les ministères des Affaires étrangères, de l'Environnement, de l'Économie ou des Finances, ainsi que les États fédérés dans les pays où l'administration est décentralisée. Nombre de ces organes comportent des unités administratives spécifiques, telles que les services juridiques, les services informatiques ou les services des affaires internationales, susceptibles de jouer un rôle particulier.

## Comment coordonner les données et les saisir dans l'outil ?

Pour les membres où une seule agence participe aux processus de contrôle de la conformité des ORGP, toutes les informations peuvent être directement saisies dans les modules de cet outil.

Dans les cas où plusieurs agences sont impliquées, la personne référente de l'agence de coordination doit fournir à chaque agence une copie du questionnaire individuel. Chaque agence sera ensuite tenue de le compléter avec ses propres informations et de le renvoyer à la personne référente. L'agence de coordination doit déterminer la meilleure façon d'obtenir la contribution des autres agences : par courrier électronique, dans le cadre de réunions bilatérales ou lors de séances de travail multi-agences. Les agences concernées par plusieurs ORGP doivent idéalement fournir une réponse consolidée. Toutefois, elles peuvent remplir le questionnaire de manière séparée pour chaque ORGP, si nécessaire.

L'agence de coordination doit ensuite rassembler les réponses de toutes les agences consultées et, pour chaque question de l'outil d'évaluation principal, sélectionner la réponse qui représente le mieux leurs contributions. Afin de donner une réponse représentative, l'agence de coordination doit calculer la moyenne des notes des agences individuelles, en tenant compte du niveau relatif de participation de ces agences aux processus de contrôle de la conformité des ORGP. En outre, les agences de coordination doivent conserver les réponses aux questionnaires individuels afin de les utiliser pour déterminer les actions de suivi nécessaires.

Les membres ont également la possibilité de faire appel à un intervenant externe pour les aider à réaliser une autoévaluation, soit avec le soutien d'un programme d'assistance technique d'une ORGP, soit avec un financement indépendant.

## Comment remplir les formulaires ?

Cet outil, fourni au format PDF, peut être complété sur un ordinateur ou imprimé et rempli à la main. Certaines sections affichent des notes moyennes qui, lorsque les formulaires sont remplis par voie électronique, sont calculées automatiquement à partir des notes individuelles indiquées. En cas d'impression papier, les notes devront être saisies et calculées manuellement.

Certaines sections comportent également des emplacements pour la saisie de remarques ou d'informations supplémentaires. La dernière section présente un récapitulatif des principaux résultats de l'outil.

Pew a conçu cet outil de manière à ce qu'il soit simple à utiliser pour les personnes impliquées dans les processus de contrôle de la conformité des ORGP. Toutefois, si vous avez des questions ou des suggestions, veuillez contacter [RFMOCCompliance@pewtrusts.org](mailto:RFMOCCompliance@pewtrusts.org).

## Agence de coordination et personne référente

Quelle agence et quelle personne référente sont chargées de remplir ce questionnaire ?

Agence de coordination

Nom de la personne référente

Date

Service

Contact

Ce questionnaire a-t-il été rempli en coordination avec d'autres agences ou organes gouvernementaux ?

Oui      Non

**Si oui, quelles sont les agences impliquées ?** *Cochez toutes les cases qui s'appliquent.*

Ministère/Direction générale de la Pêche

Douanes

Comité des pêches

Ministère des Affaires étrangères

Institut de recherche sur la pêche

Ministère de l'Économie et des Finances

Autorités maritimes

Ministère de l'Environnement

Autorités portuaires

Autre (veuillez préciser):

Garde-côtes/Marine nationale

Police

Combien de personnes ont contribué à remplir le questionnaire ?

1      2-5      6-10      Plus de 10

1.1 Sélectionnez chaque organisation dont votre pays est membre ou partie coopérante (non contractante) et indiquez la date d'adhésion associée. (Indiquez la date la plus récente si vous avez adhéré plus d'une fois).

ORGP ou organisation équivalente	Membre	Partie coopérante	Date
Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR)			
Commission pour la conservation du thon rouge du Sud (CCSBT)			
Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM)			
Commission interaméricaine du thon tropical (CITT)			
Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA)			
Commission des thons de l'océan Indien (CTOI)			
Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO)			
Commission des pêches de l'Atlantique Nord-Est (CPANE)			
Commission des pêches du Pacifique Nord (NPFC)			
Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est (OPASE)			
Accord relatif aux pêches dans le Sud de l'océan Indien (APSOI)			
Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (ORGPPS)			
Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC)			

Autre (veuillez préciser):

**1.2 Une seule agence gouvernementale ou unité administrative est-elle chargée de communiquer avec toutes les ORGP sur les questions liées aux processus de contrôle de la conformité (le reporting, les demandes de précision et les informations relatives aux actions de suivi)? Choisissez une réponse.**

**Oui**, une seule agence gouvernementale/unité administrative est responsable de tous les échanges avec les ORGP.

**Nom de l'agence/unité:**

**Non**, plusieurs agences gouvernementales/unités administratives sont chargées de communiquer avec les ORGP.

**Noms des agences/unités et des ORGP avec lesquelles elles communiquent:**

**Si ce n'est pas le cas, comment la communication est-elle organisée entre les différentes agences?**

*Choisissez une réponse.*

Une seule agence gouvernementale coordonne les contributions des autres agences gouvernementales.

**Nom de l'agence/unité:**

Plusieurs agences se coordonnent au sein d'un groupe de travail/comité dédié à une seule ORGP.

Les agences ont des tâches bien définies et communiquent directement avec les ORGP de manière individuelle.

Les agences communiquent de manière ponctuelle avec les ORGP.

Autre (*veuillez préciser*):

**1.3 Quelles sont les agences impliquées dans la collecte des données, la gestion de l'information et la production de rapports menées dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP auxquels votre gouvernement participe ?** *Cochez toutes les cases qui s'appliquent.*

REMARQUE : le terme « collecte des données » désigne le processus systématique de collecte d'observations ou de mesures susceptibles d'être utilisées dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP. Le terme « gestion de l'information » désigne l'organisation, le traitement et l'analyse des données collectées. Le terme « reporting » ou « production de rapports » fait référence à l'envoi des informations demandées à l'ORGP, notamment en réponse à des demandes spécifiques et à des consultations publiques.

Agence	Collecte des données	Gestion de l'information	Reporting
<b>Ministère/Direction générale de la Pêche</b>			
<b>Comité des pêches</b>			
<b>Institut de recherche sur la pêche</b>			
<b>Autorités maritimes</b>			
<b>Autorités portuaires</b>			
<b>Garde-côtes/Marine nationale</b>			
<b>Police</b>			
<b>Douanes</b>			
<b>Ministère des Affaires étrangères</b>			
<b>Ministère de l'Économie et des Finances</b>			
<b>Ministère de l'Environnement</b>			
<b>Autre (veuillez préciser):</b>			

**Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

## Module 2 Collecte des données

Ce module analyse la capacité des agences gouvernementales de votre pays à collecter les données requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP.

**2.1. Les agences gouvernementales doivent collecter un large éventail de données qui seront utilisées au cours de ces processus. Pour chaque thème, indiquez la note qui décrit le mieux le niveau de difficulté (qu'il soit lié à des défis techniques, scientifiques, humains, temporels, de coordination ou autres) que rencontre votre administration pour collecter des données exactes. Indiquez «s/o» si votre administration n'est pas tenue de collecter ce type de données.**

0 = Très difficile 1 = Assez difficile 2 = Peu difficile 3 = Pas difficile s/o = Donnée non requise

Sujet	Note
<b>Navires et activité des navires</b>	
Informations sur le navire (p. ex., nom, pavillon, numéro du navire, propriétaire)	
Activité du navire (p. ex., autorisation et licence, mise au rebut, déclassement)	
Marquage des navires et des engins	
Navires affrétés	
Navires de ravitaillement et activités	
Navires de transbordement et événements	
<b>Pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et mesures coercitives</b>	
Activités de pêche INN (navires nationaux et ressortissants)	
Activités de pêche INN (navires étrangers)	
Mesures coercitives	
<b>Gestion des pêcheries</b>	
Mesures pour les espèces cibles (p. ex., données de capture et d'effort de pêche, obligations de conservation, actions de suivi en cas de surpêche)	
Gestion des dispositifs de concentration de poissons (DCP)	
Mesures pour les espèces non ciblées et les autres espèces (cétacés, tortues, oiseaux de mer), comprenant notamment les obligations de non-conservation et les interactions fortuites	
Gestion/interdiction d'autres engins (filets maillants, grands filets dérivants, éclairages artificiels, pêche de fond, etc.)	
Aires protégées, notamment les écosystèmes marins vulnérables (EMV) (suivi et reporting des interactions, collecte et reporting des données de capture)	
Pêche de loisir (récréative)	

0 = Très difficile 1 = Assez difficile 2 = Peu difficile 3 = Pas difficile s/o = Donnée non requise

Sujet	Note
<b>Documentation, suivi, contrôle et surveillance des captures</b>	
Documents statistiques/systèmes de documentation des prises et données d'exportation/ importation	
Programmes d'observation et activités des observateurs	
Journaux de bord (p. ex., pêche, transbordement, DCP)	
Systèmes de surveillance des navires (VMS)	
Arraisonnements et inspections en haute mer	
Inspections dans les eaux territoriales	
Mesures relatives à l'État du port, notamment les inspections portuaires	
<b>Données scientifiques</b>	
Données de capture et d'effort de pêche pour les espèces ciblées	
Données pour les espèces non ciblées	
Systèmes de collecte et de traitement des données (p. ex., données des observateurs, journaux de bord, échantillonnage au port)	
Collecte de données dans le cadre de programmes d'observation régionaux	
Données et programmes de recherche	
<b>Processus de contrôle de la conformité</b>	
Non-conformité potentielle	
Suivi des cas de non-conformité potentielle	
Mesures correctives prises et planifiées	
Besoins en matière de renforcement des capacités	

Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire, notamment sur des sujets non mentionnés ci-dessus :

**2.2. Compte tenu de la capacité des agences impliquées dans la collecte des données et identifiées dans la section 1.3, indiquez les réponses les plus appropriées pour chaque indicateur dans la dernière colonne.** Si vous remplissez ce questionnaire par voie électronique, les notes totales et moyennes s'afficheront automatiquement. Si vous remplissez ce questionnaire sur papier, calculez et notez le total et la moyenne des notes aux endroits indiqués.

Indicateur 2A. Capacité de l'agence	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>2A.1.</b> Les agences <b>ont-elles connaissance de toutes les données qu'elles doivent collecter</b> dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>2A.2.</b> Les agences ont-elles <b>connaissance des délais</b> à respecter pour l'envoi des informations dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>2A.3.</b> Les agences <b>savent-elles où et comment obtenir</b> les données alimentant les processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP ?	La majorité des agences ne le savent pas. <b>(0)</b>	Certaines agences le savent. <b>(1)</b>	La majorité des agences le savent. <b>(2)</b>	Toutes les agences le savent. <b>(3)</b>	
<b>2A.4.</b> Les agences ont-elles <b>accès à toutes les données</b> nécessaires pour se conformer aux exigences des ORGP en matière de reporting ?	La majorité des agences n'y ont pas accès. <b>(0)</b>	Certaines agences y ont accès. <b>(1)</b>	La majorité des agences y ont accès. <b>(2)</b>	Toutes les agences y ont accès. <b>(3)</b>	
<b>2A.5.</b> Les agences ont-elles <b>accès en temps voulu à toutes les données nécessaires</b> pour se conformer aux exigences des ORGP en matière de reporting ?	La plupart des agences n'ont pas accès aux données en temps voulu. <b>(0)</b>	Certaines agences ont accès aux données en temps voulu. <b>(1)</b>	La plupart des agences ont accès aux données en temps voulu. <b>(2)</b>	Toutes les agences ont accès aux données en temps voulu. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 2A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 2A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 5</i>				

Indicateur 2B. Personnel et base de connaissances	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>2B.1.</b> Les agences disposent-elles de <b>suffisamment de personnel</b> pour collecter les données nécessaires aux processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Les agences ne disposent pas d'un personnel suffisant. <b>(0)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour collecter certaines données. <b>(1)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour collecter la plupart des données. <b>(2)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour collecter toutes les données. <b>(3)</b>	
<b>2B.2.</b> Le personnel, y compris les nouveaux employés, est-il <b>suffisamment formé</b> à la collecte des données requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>2B.3.</b> Une <b>politique</b> a-t-elle été mise en place pour garantir une <b>continuité</b> opérationnelle suffisante afin d'assurer une collecte efficace des données ?	Aucune politique n'a été mise en place et la continuité opérationnelle n'est pas suffisante. <b>(0)</b>	Aucune politique n'a été mise en place, mais il existe une certaine continuité opérationnelle. <b>(1)</b>	Une politique a été mise en place pour assurer une certaine continuité opérationnelle. <b>(2)</b>	Une politique a été mise en œuvre à ce sujet. <b>(3)</b>	
<b>2B.4.</b> Une <b>politique</b> a-t-elle été mise en place pour assurer <b>un encadrement et un accompagnement</b> suffisants permettant d'éviter les <b>erreurs</b> de collecte de données ?	Aucune politique n'a été mise en place, et l'encadrement et l'accompagnement ne sont pas suffisants. <b>(0)</b>	Aucune politique n'a été mise en place, mais il existe un certain niveau d'encadrement et d'accompagnement. <b>(1)</b>	Une politique a été mise en œuvre pour assurer un certain niveau d'encadrement et d'accompagnement. <b>(2)</b>	Une politique a été mise en œuvre à ce sujet. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 2B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 2B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 4</i>				

Indicateur 2C. Technologie et systèmes	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>2C.1.</b> Les données nécessaires au contrôle de la conformité par les ORGP sont-elles fournies aux agences responsables par le biais de <b>systèmes en ligne ou numériques</b> ?	Aucune donnée n'est fournie en ligne ou par voie numérique. <b>(0)</b>	Certaines données sont fournies en ligne ou par voie numérique. <b>(1)</b>	La plupart des données sont fournies en ligne ou par voie numérique. <b>(2)</b>	Toutes les données sont fournies en ligne ou par voie numérique. <b>(3)</b>	
<b>2C.2.</b> Les données nécessaires au contrôle de la conformité par les ORGP sont-elles centralisées sur une <b>plateforme numérique d'archivage</b> ?	Les données ne sont pas centralisées. <b>(0)</b>	Certaines données sont centralisées. <b>(1)</b>	La plupart des données sont centralisées. <b>(2)</b>	Toutes les données sont centralisées. <b>(3)</b>	
<b>2C.3.</b> Des systèmes ont-ils été mis en place pour s'assurer que les données collectées répondent aux <b>exigences des ORGP en matière de reporting</b> ?	Aucun système n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Des systèmes ont été mis en place pour s'assurer que les données répondent à certaines exigences. <b>(1)</b>	Des systèmes ont été mis en place pour s'assurer que les données répondent à la plupart des exigences. <b>(2)</b>	Des systèmes ont été mis en place pour s'assurer que les données répondent à toutes les exigences. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 2C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 2C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 2D. Organisation et gouvernance	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>2D.1.</b> Un <b>planning</b> a-t-il été mis en place pour déterminer <b>quand et comment</b> collecter les données annuelles requises par chaque ORGP ?	Aucun planning n'a été mis en place pour la collecte des données annuelles. <b>(0)</b>	Aucun planning n'a été mis en place., mais la plupart des agences collectent les données juste à temps pour respecter les échéances des ORGP. <b>(1)</b>	Un planning a été mis en place et la plupart des agences collectent les données bien en amont des échéances fixées par les ORGP. <b>(2)</b>	Un planning a été mis en place et toutes les agences collectent des données tout au long de l'année. <b>(3)</b>	
<b>2D.2.</b> Un <b>processus</b> a-t-il été mis en place pour <b>coordonner</b> les agences et unités administratives concernées afin de collecter les données nécessaires au contrôle de la conformité par les ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences se coordonnent. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences se coordonnent. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences se coordonnent. <b>(3)</b>	
<b>2D.3.</b> Un <b>processus</b> a-t-il été mis en place pour <b>identifier les capacités humaines et institutionnelles nécessaires</b> à la collecte des données requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 2D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 2D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire relative à la collecte des données :

## Récapitulatif des notes attribuées à la capacité de collecte des données

Indicateur	Note moyenne de chaque indicateur (si vous utilisez une version imprimée, insérez les données issues des sections ci-dessus)			
2A. Capacité de l'agence				
2B. Personnel et base de connaissances				
2C. Technologie et systèmes				
2D. Organisation et gouvernance				
<b>Note totale de la capacité de collecte des données</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez les notes de tous les indicateurs</i>			
<b>Note moyenne de la capacité de collecte des données</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale par 4</i>			
<b>Évaluation de la capacité de collecte des données (utilisez la note moyenne)</b>	<b>0-0,75</b> Capacité très limitée	<b>0,76-1,5</b> Capacité limitée	<b>1,51-2,25</b> Capacité modérée	<b>2,26-3</b> Capacité suffisante

**2.3 Dans quelle mesure les facteurs suivants affectent-ils la capacité des agences concernées à collecter les données requises en temps voulu de manière à respecter les délais fixés par les ORGP? Pour chaque facteur, indiquez la note qui décrit le mieux le niveau d'impact :**

**0** = Impact faible   **1** = Impact modéré   **2** = Impact élevé   **3** = Impact très élevé

Facteurs influant sur la collecte de données		Note
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux		
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques		
Budget		
Formation		
Efficacité du personnel		
Organisation et gestion administratives		
Autre (veuillez préciser):		
<b>Total</b>	(Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes des facteurs)	

**Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

Ce module examine la capacité de vos agences gouvernementales à gérer l'information, c'est-à-dire à traiter et à analyser les données mentionnées dans le module 2 (calcul de la différence entre les limites de capture établies et les captures réelles pour les données sur les captures, par exemple).

**3.1. Compte tenu de la capacité des agences impliquées dans la gestion de l'information, identifiées à la section 1.3, inscrivez la note la plus appropriée pour chaque indicateur dans la dernière colonne.** *Si vous remplissez ce questionnaire par voie électronique, les notes totales et moyennes s'afficheront automatiquement. Si vous remplissez ce questionnaire sur papier, calculez et notez le total et la moyenne des notes aux endroits indiqués.*

Indicateur 3A. Capacité de l'agence	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>3A.1.</b> Les agences ont-elles <b>connaissance des informations qu'elles doivent organiser, traiter et analyser</b> dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>3A.2.</b> Les agences ont-elles <b>connaissance des délais à respecter pour l'envoi</b> des informations dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>3A.3.</b> Les informations provenant de sources ou méthodologies différentes (p. ex., données par année civile ou par saison de pêche) sont-elles <b>recoupées pour en assurer la cohérence après analyse</b> ?	Aucune information n'est recoupée. <b>(0)</b>	Certaines informations sont recoupées. <b>(1)</b>	La plupart des informations sont recoupées. <b>(2)</b>	Toutes les informations sont recoupées. <b>(3)</b>	
<b>3A.4.</b> Les informations à communiquer sont-elles <b>vérifiées auprès d'autres sources</b> (p. ex., données sur les escales communiquées par l'État du pavillon ou par l'État du port) ?	Aucune information n'est vérifiée. <b>(0)</b>	Certaines informations sont vérifiées. <b>(1)</b>	La plupart des informations sont vérifiées. <b>(2)</b>	Toutes les informations sont vérifiées. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 3A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 3A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 4</i>				

Indicateur 3B. Personnel et base de connaissances	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>3B.1.</b> Les agences disposent-elles de <b>suffisamment de personnel</b> pour gérer les informations requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Les agences ne disposent pas d'un personnel suffisant. <b>(0)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour gérer une partie des informations. <b>(1)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour gérer la plupart des informations. <b>(2)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour gérer toutes les informations. <b>(3)</b>	
<b>3B.2.</b> Le personnel, y compris les nouveaux employés, est-il <b>suffisamment formé</b> pour gérer les informations requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>3B.3.</b> Une <b>politique</b> a-t-elle été mise en œuvre pour assurer un <b>encadrement et un accompagnement</b> suffisants pour assurer une gestion efficace de l'information efficace ?	Aucune politique n'a été mise en œuvre. <b>(0)</b>	Aucune politique n'a été mise en œuvre, mais un certain niveau d'encadrement et d'accompagnement est fourni. <b>(1)</b>	Une politique a été mise en œuvre pour assurer un certain niveau d'encadrement et d'accompagnement. <b>(2)</b>	Une politique a été mise en œuvre à ce sujet. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 3B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 3B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 3C. Technologie et systèmes	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>3C.1.</b> Les informations requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP sont-elles <b>organisées et traitées de manière automatique</b> ?	Aucune information n'est organisée et traitée de manière automatique. <b>(0)</b>	Certaines informations sont organisées et traitées de manière automatique. <b>(1)</b>	La plupart des informations sont organisées et traitées de manière automatique. <b>(2)</b>	Toutes les informations sont organisées et traitées de manière automatique. <b>(3)</b>	
<b>3C.2.</b> Les informations sont-elles organisées, traitées et analysées de manière à répondre aux <b>exigences des ORGP en matière de reporting</b> ?	Aucune information ne répond aux exigences. <b>(0)</b>	Certaines informations répondent aux exigences. <b>(1)</b>	La plupart des informations répondent aux exigences. <b>(2)</b>	Toutes les informations répondent aux exigences. <b>(3)</b>	
<b>3C.3.</b> Les informations organisées, traitées et analysées dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP sont-elles <b>partagées par voie numérique entre les agences concernées</b> ?	Aucune information n'est partagée par voie numérique. <b>(0)</b>	Certaines informations sont partagées par voie numérique. <b>(1)</b>	La plupart des informations sont partagées par voie numérique. <b>(2)</b>	Toutes les informations sont partagées par voie numérique. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 3C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 3C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 3D. Organisation et gouvernance	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>3D.1. Un processus a-t-il été mis en place pour coordonner</b> les agences et unités administratives concernées par l'organisation, le traitement et l'analyse des informations dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences se coordonnent. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences se coordonnent. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences se coordonnent. <b>(3)</b>	
<b>3D.2. Un processus a-t-il été mis en place pour identifier les besoins en capacités humaines et institutionnelles</b> nécessaires à la gestion des informations requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(1)</b>	Un processus a été mis place et certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(2)</b>	Un processus a été mis place et toutes les agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 3D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 3D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 2</i>				

Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire relative à la gestion de l'information :

## Récapitulatif des notes attribuées aux capacités de gestion de l'information

Indicateur	Note moyenne de chaque indicateur (si vous utilisez une version imprimée, insérez les données issues des sections ci-dessus)			
3A. Capacité de l'agence				
3B. Personnel et base de connaissances				
3C. Technologie et systèmes				
3D. Organisation et gouvernance				
<b>Note totale de la capacité de gestion de l'information</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez les notes de tous les indicateurs</i>			
<b>Note moyenne de la capacité de gestion de l'information</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale par 4</i>			
<b>Évaluation de la capacité de gestion de l'information</b> (utilisez la note moyenne)	0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante

**3.2 Dans quelle mesure les facteurs suivants affectent-ils la capacité des agences concernées à collecter les données requises en temps voulu de manière à respecter les délais fixés par les ORGP ?** Pour chaque facteur, indiquez la note qui décrit le mieux le niveau d'impact :

0 = Impact faible   1 = Impact modéré   2 = Impact élevé   3 = Impact très élevé

Facteurs influant sur la gestion de l'information	Note
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux	
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques	
Budget	
Formation	
Efficacité du personnel	
Organisation et gestion administratives	
Autre (veuillez préciser):	
<b>Total</b>	<i>(Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes des facteurs)</i>

**Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

Ce module examine la capacité de vos agences gouvernementales à fournir les informations requises pour le contrôle de la conformité mené par les ORGP. Le reporting fait référence à la transmission des informations requises à l'ORGP, via des systèmes en ligne ou tout autre moyen, y compris les informations fournies en réponse à des demandes spécifiques ou à des consultations publiques.

**4.1. Les gouvernements doivent, transmettre des informations aux ORGP de manière régulière.** *Pour chaque type d'information, indiquez le niveau de difficulté rencontré par les agences en matière de reporting, que ce soit en raison du volume d'informations demandées, de la nécessité de rassembler des données provenant de plusieurs sources, des défis technologiques ou d'autres facteurs :*

0 = Très difficile   1 = Assez difficile   2 = Peu difficile   3 = Pas difficile

Type d'informations à communiquer	Note
<b>Informations et opérations relatives aux navires</b> (identification, navires autorisés, transbordement, etc.)	
<b>Mise en œuvre des mesures de gestion des pêches</b>	
<b>Informations liées au suivi, au contrôle et à la surveillance</b> (VMS, contrôles portuaires, inspections en mer, systèmes de documentation des prises, etc.)	
<b>Informations et recherches scientifiques</b>	
<b>Informations relatives au contrôle de la conformité</b> (p. ex., reporting sur les actions de suivi en cas de non-conformité, renforcement des capacités).	

**4.2. Compte tenu des capacités des agences impliquées dans le reporting, identifiées dans la section 1.3, sélectionnez les réponses les plus pertinentes aux questions suivantes et reportez la note correspondante dans la dernière colonne. Si vous remplissez ce questionnaire par voie électronique, les notes totales et moyennes s'afficheront automatiquement. Si vous remplissez ce questionnaire sur papier, calculez et notez le total et la moyenne des notes aux endroits indiqués.**

Indicateur 4A. Capacité de l'agence	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>4A.1.</b> Les agences savent-elles <b>quelles informations transmettre</b> dans le cadre des processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP ?	La majorité des agences ne le savent pas. <b>(0)</b>	Certaines agences le savent. <b>(1)</b>	La majorité des agences le savent. <b>(2)</b>	Toutes les agences le savent. <b>(3)</b>	
<b>4A.2.</b> Les agences ont-elles <b>connaissance des délais</b> de reporting fixés par les ORGP, notamment en ce qui concerne la révision de la version initiale du rapport de conformité ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>4A.3.</b> Les agences connaissent-elles <b>les personnes à contacter au sein des secrétariats des ORGP</b> , et savent-elles à qui s'adresser pour obtenir de l'aide concernant le reporting, notamment pour les formulaires en ligne et l'envoi des données ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>4A.4.</b> Les agences ont-elles mis en place <b>des systèmes permettant d'éviter les erreurs ou l'oubli d'informations</b> lors du reporting destiné aux ORGP ?	Aucune agence n'a mis de système en place. <b>(0)</b>	Certaines agences ont mis des systèmes en place. <b>(1)</b>	La plupart des agences ont mis des systèmes en place. <b>(2)</b>	Toutes les agences ont mis des systèmes en place. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 4A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 4A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 4</i>				

Indicateur 4B. Personnel et base de connaissances	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>4B.1.</b> Les agences disposent-elles de <b>suffisamment de personnel</b> pour répondre aux exigences des ORGP en matière de reporting ?	Les agences ne disposent pas d'un personnel suffisant. <b>(0)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour répondre à certaines exigences. <b>(1)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour répondre à la plupart des exigences. <b>(2)</b>	Les agences disposent de suffisamment de personnel pour répondre à toutes les exigences. <b>(3)</b>	
<b>4B.2.</b> Le personnel, y compris les nouveaux employés, <b>est-il suffisamment formé</b> pour fournir les rapports exigés par les ORGP ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 4B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 4B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 2</i>				

Indicateur 4C. Technologie et systèmes	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>4C.1.</b> Les agences ont-elles la <b>capacité technologique</b> d'utiliser les <b>systèmes de reporting en ligne</b> des ORGP ?	Aucune agence ne dispose de la capacité nécessaire. <b>(0)</b>	Certaines agences disposent de la capacité nécessaire. <b>(1)</b>	La plupart des agences disposent de la capacité nécessaire. <b>(2)</b>	Toutes les agences disposent de la capacité nécessaire. <b>(3)</b>	
<b>4C.2.</b> Les agences ont-elles la <b>capacité technologique</b> de <b>générer automatiquement des rapports</b> dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Aucune agence n'est en mesure de générer automatiquement des rapports. <b>(0)</b>	Certaines agences sont en mesure de générer automatiquement des rapports. <b>(1)</b>	La plupart des agences sont en mesure de générer automatiquement des rapports. <b>(2)</b>	Toutes les agences sont en mesure de générer automatiquement des rapports. <b>(3)</b>	
<b>4C.3.</b> Les <b>systèmes de reporting</b> sont-ils <b>régulièrement mis à jour</b> de manière à intégrer les nouvelles exigences des ORGP et gagner en efficacité ?	Aucun système n'est régulièrement mis à jour. <b>(0)</b>	Certains systèmes sont régulièrement mis à jour. <b>(1)</b>	La plupart des systèmes sont régulièrement mis à jour. <b>(2)</b>	Tous les systèmes sont régulièrement mis à jour. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 4C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 4C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 4D. Organisation et gouvernance	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>4D.1. Un planning a-t-il été mis en place pour déterminer quand et comment</b> préparer les rapports annuels exigés par les ORGP ?	Aucun planning n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun planning n'a été mis en place, mais certaines agences préparent les rapports juste à temps pour respecter les échéances des ORGP. <b>(1)</b>	Un planning a été mis en place et la majorité des agences préparent les rapports bien en amont des échéances fixées par les ORGP. <b>(2)</b>	Un planning a été mis en place et toutes les agences se préparent tout au long de l'année. <b>(3)</b>	
<b>4D.2. Un processus a-t-il été mis en place pour coordonner</b> les agences et unités administratives concernées par la production de rapports requis dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences se coordonnent. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences se coordonnent. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences se coordonnent. <b>(3)</b>	
<b>4D.3. Un processus a-t-il été mis en place pour identifier l'ensemble des ressources humaines et institutionnelles nécessaires</b> à la mise en œuvre des exigences des ORGP en matière de reporting ?	Aucun processus n'a été mis en place pour identifier les besoins en ressources. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences identifient leurs besoins en ressources. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 4D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 4D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

**Veillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire relative au reporting :**

## Récapitulatif des notes attribuées à la capacité de reporting

Indicateur	Note moyenne de chaque indicateur (si vous utilisez une version imprimée, insérez les données issues des sections ci-dessus)
4A. Capacité de l'agence	
4B. Personnel et base de connaissances	
4C. Technologie et systèmes	
4D. Organisation et gouvernance	
<b>Note totale de la capacité de reporting</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez les notes de tous les indicateurs</i>
<b>Note moyenne de la capacité de reporting</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale par 4</i>

**Évaluation de la capacité de reporting (utilisez la note moyenne)**

0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

**4.3 Dans quelle mesure les facteurs suivants affectent-ils la capacité des agences concernées à communiquer les informations requises dans le cadre des processus de contrôle de la conformité des ORGP? Pour chaque facteur, indiquez la note qui décrit le mieux le niveau d'impact :**

0 = Impact faible   1 = Impact modéré   2 = Impact élevé   3 = Impact très élevé

Facteurs influant sur le reporting	Note
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux	
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques	
Budget	
Formation	
Efficacité du personnel	
Organisation et gestion administratives	
Autre (veuillez préciser):	
<b>Total</b>	(Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes des facteurs)

**Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

Ce module analyse la capacité de vos agences gouvernementales à participer aux réunions du comité de conformité des ORGP ou à d'autres réunions liées à la mise en œuvre des processus de contrôle de la conformité (p. ex., révision du règlement intérieur, mise en place de mesures correctives systématiques, etc.), qu'elles se tiennent en présentiel ou en ligne. Les questions ne concernent pas les réunions des commissions des ORGP.

**5.1. Votre pays assiste-t-il régulièrement aux réunions en présentiel du comité de conformité des ORGP dont il est membre ?**

Oui      Non

**Ajoutez des précisions.**

**5.2. Quelles agences gouvernementales font généralement partie de la délégation de votre pays lors des réunions du comité de conformité ?** *Cochez toutes les cases qui s'appliquent.*

Ministère/Direction générale de la Pêche

Police

Comité des pêches

Douanes

Institut de recherche sur la pêche

Ministère des Affaires étrangères

Autorités maritimes

Ministère de l'Économie et des Finances

Autorités portuaires

Ministère de l'Environnement

Garde-côtes/Marine nationale

**Veillez préciser.** *Vous pouvez fournir plus de détails sur les unités administratives spécifiques représentées (p. ex., service juridique).*

**5.3. Quelle est la taille moyenne de la délégation de votre pays aux réunions du comité de conformité ?**

1      2-3      4-5      Plus de 5

**Veillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

**5.4. Compte tenu de la capacité des agences qui participent aux réunions des ORGP identifiées dans la section 5.2, sélectionnez la note la plus pertinente pour les questions suivantes et indiquez la note sélectionnée dans la dernière colonne.** Si vous remplissez ce questionnaire par voie électronique, les notes totales et moyennes s'afficheront automatiquement. Si vous remplissez ce questionnaire sur papier, calculez et notez le total et la moyenne des notes aux endroits indiqués.

Indicateur 5A. Capacité de l'agence	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>5A.1.</b> Les agences disposent-elles du <b>personnel et des compétences suffisantes pour former une délégation</b> capable d'assurer une participation efficace aux réunions du comité de conformité ?	Les agences ne disposent pas d'un personnel suffisant pour former une délégation. <b>(0)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour former une délégation capable de contribuer à certains dossiers. <b>(1)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour former une délégation capable de contribuer à la plupart des dossiers. <b>(2)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour former une délégation capable de contribuer à tous les dossiers. <b>(3)</b>	
<b>5A.2.</b> Les membres de la délégation <b>se coordonnent-ils de manière adéquate</b> en amont des réunions du comité de conformité ?	Les délégués ne se coordonnent sur aucun dossier. <b>(0)</b>	Les délégués se coordonnent sur certains dossiers. <b>(1)</b>	Les délégués se coordonnent sur la plupart des dossiers. <b>(2)</b>	Les délégués se coordonnent sur tous les dossiers. <b>(3)</b>	
<b>5A.3.</b> Les délégations bénéficient-elles d'un <b>soutien suffisant de la part du personnel basé à la capitale</b> pour garantir une participation efficace aux réunions du comité de conformité ?	Les délégations ne bénéficient d'aucun soutien. <b>(0)</b>	Les délégations bénéficient d'un certain soutien. <b>(1)</b>	Les délégations bénéficient d'un soutien sur les questions prioritaires. <b>(2)</b>	Les délégations bénéficient d'un soutien sur toutes les questions. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 5A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 5A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 5B. Personnel et base de connaissances	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>5B.1.</b> La taille et l'expertise des délégations sont-elles suffisantes pour leur assurer une participation efficace aux réunions du comité de conformité ?	La taille et l'expertise des délégations ne sont pas suffisantes. <b>(0)</b>	La taille et l'expertise de la délégation sont suffisantes pour contribuer à certains dossiers. <b>(1)</b>	La taille et l'expertise de la délégation sont suffisantes pour contribuer à la plupart des dossiers. <b>(2)</b>	La taille et l'expertise de la délégation sont suffisantes pour contribuer à tous les dossiers. <b>(3)</b>	
<b>5B.2.</b> Le personnel qui assiste aux réunions du comité de conformité est-il suffisamment formé pour y contribuer de manière efficace ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>5B.3.</b> Le personnel qui n'assiste pas aux réunions du comité de conformité est-il suffisamment formé pour soutenir efficacement la délégation avant et pendant les réunions ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>5B.4.</b> Les délégations bénéficient-elles d'une continuité opérationnelle suffisante pour garantir une participation efficace aux réunions du comité de conformité ?	La plupart des membres changent tous les 1 à 2 ans. <b>(0)</b>	Les responsables restent en place pendant 3 ans ou plus. <b>(1)</b>	Les responsables et les principaux experts techniques restent en place pendant 3 ans ou plus. <b>(2)</b>	La plupart des membres restent en place 3 ans ou plus. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 5B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 5B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 4</i>				

Indicateur 5C. Technologie et systèmes	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>5C.1.</b> Les représentants des gouvernements disposent-ils d'outils technologiques et d'un soutien technique adaptés pour assurer une participation efficace aux réunions du comité de conformité à distance comme en présentiel ?	Les représentants ne disposent pas d'une technologie et d'un soutien adaptés. <b>(0)</b>	Les représentants disposent parfois d'une technologie et d'un soutien adaptés. <b>(1)</b>	Les représentants disposent la plupart du temps d'une technologie et d'un soutien adaptés. <b>(2)</b>	Les représentants disposent en permanence d'une technologie et d'un soutien adaptés. <b>(3)</b>	
<b>5C.2.</b> Les représentants du gouvernement qui assistent en personne aux réunions du comité de conformité peuvent-ils bénéficier des ressources électroniques disponibles, pour les réunions « zéro papier » ?	Les représentants ne peuvent bénéficier d'aucune ressource électronique. <b>(0)</b>	Les représentants peuvent bénéficier de certaines ressources électroniques. <b>(1)</b>	Les représentants peuvent bénéficier de la plupart des ressources électroniques. <b>(2)</b>	Les représentants peuvent bénéficier de toutes les ressources électroniques. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 5C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 5C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 2</i>				

Indicateur 5D. Organisation et gouvernance	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>5D.1.</b> Un planning a-t-il été mis en place pour déterminer quand et comment préparer les réunions du comité de conformité ?	Aucun planning n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun planning n'a été mis en place, mais la plupart des agences se préparent en temps voulu pour les réunions. <b>(1)</b>	Un planning a été mis en place et la plupart des agences se préparent bien en amont des réunions. <b>(2)</b>	Un planning a été mis en place et toutes les agences se préparent tout au long de l'année. <b>(3)</b>	
<b>5D.2.</b> Existe-t-il un processus de coordination entre les agences et les unités administratives concernées afin d'optimiser la participation aux réunions du comité de conformité ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences se coordonnent. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences se coordonnent. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences se coordonnent. <b>(3)</b>	
<b>5D.3.</b> Un processus a-t-il été mis en place pour identifier les capacités humaines et institutionnelles nécessaires à une participation appropriée aux réunions du comité de conformité ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(1)</b>	Un processus a été mis place et certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(2)</b>	Un processus a été mis place et toutes les agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 5D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 5D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

**Veillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire concernant la participation aux réunions des ORGP :**

## Récapitulatif des notes de participation aux réunions du comité de conformité

Indicateur	Note moyenne de chaque indicateur <i>(si vous utilisez une version imprimée, insérez les données issues des sections ci-dessus)</i>
5A. Capacité de l'agence	
5B. Personnel et base de connaissances	
5C. Technologie et systèmes	
5D. Organisation et gouvernance	
<b>Note totale de la capacité de participation</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez les notes de tous les indicateurs</i>
<b>Note moyenne de la capacité de participation</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale par 4</i>

**Évaluation de la capacité de participation (utilisez la note moyenne)**

0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

**5.5. Dans quelle mesure les facteurs suivants affectent-ils la capacité des agences à participer activement aux réunions du comité de conformité des ORGP? Indiquez la note qui décrit le mieux le niveau d'impact:**

0 = Impact faible   1 = Impact modéré   2 = Impact élevé   3 = Impact très élevé

Facteurs influant sur l'efficacité de la participation	Note
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux	
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques	
Budget	
Formation	
Efficacité du personnel	
Organisation et gestion administratives	
Autre (veuillez préciser):	
<b>Total</b>	<i>(Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes des facteurs)</i>

**Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire:**

Ce module examine la capacité des agences gouvernementales à prendre les mesures nécessaires pour donner suite aux conclusions des processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP. Ces conclusions peuvent se traduire par des demandes expresses telles que : l’envoi des données manquantes à l’ORGP, la preuve des mesures prises en cas de non-conformité (notamment des enquêtes, amendes ou sanctions à l’encontre des ressortissants du pays concerné), ou encore un plan d’actions visant à prévenir la non-conformité à l’avenir.

**6.1. Répertoriez les agences gouvernementales chargées de mener les actions de suivi ci-dessous en réponse aux conclusions des contrôles de conformité.**

Action de suivi	Agence(s) responsable(s)
Répondre aux lettres de conformité ou aux demandes d’informations	
Mener des enquêtes et mettre en place des mesures coercitives dans le pays concerné	
Exiger des programmes de renforcement des capacités	

**Autre** (décrire l’action et indiquer le nom des agences responsables):

**Veillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire:**

**6.2. Votre pays a-t-il mis en œuvre des programmes visant à renforcer sa capacité à contribuer efficacement aux processus de contrôle de la conformité des ORGP, notamment via la formation ou le développement et la mise en œuvre d’outils informatiques ?**

Oui            Non

**Si oui, de quel type de programmes s’agit-il ?** Cochez toutes les cases qui s’appliquent.

Formation du personnel des agences et organes gouvernementaux aux exigences des ORGP

Formation du personnel des agences et organes gouvernementaux à l’utilisation des formulaires et des systèmes en ligne des ORGP

Amélioration des systèmes de collecte et de traitement de l’information

Amélioration des systèmes de coordination inter-agences

Autre (veuillez préciser):

**Si oui, comment ces programmes ont-ils été financés ?** Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Financement ordinaire des agences et organes gouvernementaux

Financement exceptionnel de l'État

Participants

Autres sources de financement externes (Veuillez préciser):

**Veillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire :**

**6.3. Compte tenu de la capacité des agences à prendre des actions de suivi identifiées à la section 6.1, saisissez les réponses les plus appropriées pour les indicateurs suivants et utilisez la dernière colonne de droite pour indiquer la note sélectionnée.** Si vous remplissez ce questionnaire par voie électronique, les notes totales et moyennes s'afficheront automatiquement. Si vous remplissez ce questionnaire sur papier, calculez et notez le total et la moyenne des notes aux endroits indiqués.

Indicateur 6A. Capacité de l'agence	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>6A.1.</b> Les agences sont-elles <b>informées des conclusions des processus de contrôle de la conformité des ORGP et des actions de suivi requises</b> ?	La plupart des agences n'en sont pas informées. <b>(0)</b>	Certaines agences en sont informées. <b>(1)</b>	La plupart des agences en sont informées. <b>(2)</b>	Toutes les agences en sont informées. <b>(3)</b>	
<b>6A.2.</b> Les agences ont-elles <b>connaissance des délais</b> de réponse aux demandes des ORGP relatives aux questions de conformité ?	La majorité des agences n'en ont pas connaissance. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont connaissance. <b>(1)</b>	La majorité des agences en ont connaissance. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont connaissance. <b>(3)</b>	
<b>6A.3.</b> Les agences ont-elles la <b>capacité</b> de donner suite aux conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	La plupart des agences n'en ont pas la capacité. <b>(0)</b>	Certaines agences en ont la capacité. <b>(1)</b>	La plupart des agences en ont la capacité. <b>(2)</b>	Toutes les agences en ont la capacité. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 6A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 6A</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 6B. Personnel et base de connaissances	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>6B.1.</b> Les agences disposent-elles de <b>suffisamment de personnel</b> pour assurer le suivi des résultats du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Les agences ne disposent pas d'un personnel suffisant. <b>(0)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour suivre certains résultats. <b>(1)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour suivre la plupart des résultats. <b>(2)</b>	Les agences disposent d'un personnel suffisant pour suivre tous les résultats. <b>(3)</b>	
<b>6B.2.</b> Le personnel est-il <b>suffisamment formé</b> pour répondre aux conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Le personnel n'est pas suffisamment formé. <b>(0)</b>	Une partie du personnel est suffisamment formée. <b>(1)</b>	La plupart du personnel est suffisamment formée. <b>(2)</b>	L'ensemble du personnel est suffisamment formé. <b>(3)</b>	
<b>6B.3.</b> Les agences assurent-elles un <b>encadrement et un accompagnement</b> suffisants pour optimiser les actions de suivi ?	Aucune agence n'encadre les actions de suivi. <b>(0)</b>	Certaines agences encadrent et accompagnent les actions de suivi. <b>(1)</b>	La plupart des agences encadrent et accompagnent les actions de suivi. <b>(2)</b>	Toutes les agences encadrent et accompagnent les actions de suivi. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 6B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 6B</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 3</i>				

Indicateur 6C. Technologie et systèmes	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>6C.1.</b> Les agences disposent-elles de <b>systèmes permettant d'identifier le renforcement des capacités dont elles ont besoin</b> pour apporter une réponse efficace aux conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Aucune agence ne dispose de ces systèmes. <b>(0)</b>	Certaines agences disposent de ces systèmes. <b>(1)</b>	La plupart des agences disposent de ces systèmes. <b>(2)</b>	Toutes les agences disposent de ces systèmes. <b>(3)</b>	
<b>6C.2.</b> Les agences ont-elles la <b>capacité de mettre à jour leurs technologies et leurs systèmes</b> afin de répondre de manière adéquate aux conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Aucune agence n'est en mesure de mettre à jour ses technologies et ses systèmes en l'espace d'un an. <b>(0)</b>	Certaines agences sont en mesure de mettre à jour leurs technologies et leurs systèmes en l'espace d'un an. <b>(1)</b>	La plupart des agences sont en mesure de mettre à jour leurs technologies et leurs systèmes en l'espace d'un an. <b>(2)</b>	Toutes les agences sont en mesure de mettre à jour leurs technologies et leurs systèmes en l'espace d'un an. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 6C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 6C</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 2</i>				

Indicateur 6D. Organisation et gouvernance	Évaluation des capacités				Note
	0	1	2	3	
<b>6D.1. Un processus a-t-il été mis en place pour assurer la coordination</b> entre les agences et les unités administratives concernées afin d'assurer le suivi des conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences se coordonnent. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences se coordonnent. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences se coordonnent. <b>(3)</b>	
<b>6D.2. Un processus a-t-il été mis en place pour identifier les capacités humaines et institutionnelles nécessaires</b> afin d'assurer un suivi adéquat des conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP ?	Aucun processus n'a été mis en place. <b>(0)</b>	Aucun processus n'a été mis en place, mais certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(1)</b>	Un processus a été mis en place et certaines agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(2)</b>	Un processus a été mis en place et toutes les agences identifient leurs besoins en la matière. <b>(3)</b>	
<b>Note totale de l'indicateur 6D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes de cet indicateur</i>				
<b>Note moyenne de l'indicateur 6D</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale de cet indicateur par 2</i>				

Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire relative aux actions de suivi :

## Récapitulatif des notes de capacité d'actions de suivi

Indicateur	Note moyenne de chaque indicateur (si vous utilisez une version imprimée, insérez les données issues des sections ci-dessus)
6A. Capacité de l'agence	
6B. Personnel et base de connaissances	
6C. Technologie et systèmes	
6D. Organisation et gouvernance	
<b>Note totale de la capacité d'actions de suivi</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, additionnez les notes de tous les indicateurs</i>
<b>Note moyenne de la capacité d'actions de suivi</b>	<i>Si vous utilisez une version imprimée, divisez la note totale par 4</i>

Évaluation de la capacité d'actions de suivi (utilisez la note moyenne)

0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

6.4. Dans quelle mesure les facteurs suivants affectent-ils la capacité des agences à assurer un suivi efficace des conclusions du contrôle de la conformité mené par les ORGP? Indiquez la note qui décrit le mieux le niveau d'impact:

0 = Impact faible 1 = Impact modéré 2 = Impact élevé 3 = Impact très élevé

Facteurs influant sur le suivi	Note
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux	
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques	
Budget	
Formation	
Efficacité du personnel	
Organisation et gestion administratives	
Autre (veuillez préciser):	
<b>Total</b>	(Si vous utilisez une version imprimée, additionnez toutes les notes des facteurs)

Veuillez indiquer ci-dessous toute remarque complémentaire:

## Module 7 Récapitulatif de l'évaluation des besoins en capacité

Ce dernier module comporte des tableaux qui synthétisent les notes de capacité calculées dans les modules précédents, ainsi que des zones permettant de répertorier les indicateurs et les facteurs pour lesquels le renforcement des capacités pourrait être prioritaire.

**7.1. Examinez la note moyenne de votre administration pour tous les indicateurs de capacité, à chaque étape des processus du contrôle de la conformité menés par les ORGP.** Si vous utilisez une version imprimée, notez le total pour chaque indicateur aux endroits indiqués, puis notez le total pour chaque ligne. Enfin, divisez les totaux des lignes par 5 afin de calculer les moyennes globales pour chaque indicateur.

	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Totaux	Note moyenne globale de l'indicateur
	Collecte des données	Gestion de l'information	Reporting	Participation aux réunions du comité de conformité	Actions de suivi		
Capacité de l'agence	Indicateur 2A	Indicateur 3A	Indicateur 4A	Indicateur 5A	Indicateur 6A		
Personnel et base de connaissances	Indicateur 2B	Indicateur 3B	Indicateur 4B	Indicateur 5B	Indicateur 6B		
Technologie et systèmes	Indicateur 2C	Indicateur 3C	Indicateur 4C	Indicateur 5C	Indicateur 6C		
Organisation et gouvernance	Indicateur 2D	Indicateur 3D	Indicateur 4D	Indicateur 5D	Indicateur 6D		

**Évaluation de l'indicateur (sur la base des notes moyennes)**

0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Pour vous aider à hiérarchiser les domaines dans lesquels des capacités supplémentaires sont nécessaires et à identifier les domaines très performants, dressez la liste des indicateurs présentant les moyennes les plus élevées et les plus basses à la section 7.1.

**Besoins prioritaires en matière de capacités :** listez les trois indicateurs ayant obtenu les notes les plus faibles à la section 7.1 (par exemple : « Technologies et systèmes / Collecte de données »).

- 1.
- 2.
- 3.

**Domaines les plus performants :** listez les trois indicateurs ayant obtenu les notes les plus élevées à la section 7.1 (p. ex., « Technologies et systèmes / Collecte de données »).

- 1.
- 2.
- 3.

**7.2. Examinez la note moyenne globale en matière de capacité de votre administration pour chaque étape des processus de contrôle de la conformité des ORGP.** Si vous utilisez une version imprimée, indiquez la note moyenne globale pour chaque module.

	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6
	Collecte des données	Gestion de l'information	Reporting	Participation aux réunions du comité de conformité	Actions de suivi
Note moyenne globale					

Évaluation de la capacité du module (sur la base des notes moyennes)

0-0,75 Capacité très limitée	0,76-1,5 Capacité limitée	1,51-2,25 Capacité modérée	2,26-3 Capacité suffisante
---------------------------------	------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

**7.3. Examinez la note moyenne de votre administration pour chacun des facteurs affectant sa capacité à répondre aux exigences des processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP.** Si vous utilisez une version imprimée, notez la note pour chaque question aux endroits indiqués, puis notez le total pour chaque ligne et chaque colonne aux endroits indiqués. Enfin, divisez les totaux des lignes par 5 et les totaux des colonnes par 7 afin de calculer les moyennes globales pour chaque facteur et chaque module.

	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5	Module 6	Totaux	Note moyenne globale du facteur
	Collecte des données (Q2.3)	Gestion de l'information (Q3.2)	Reporting (Q4.3)	Participation aux réunions du comité de conformité (Q5.5)	Actions de suivi (Q6.4)		
Coordination entre les agences et organes gouvernementaux							
Qualité de la technologie et des systèmes technologiques							
Budget							
Formation							
Efficacité du personnel							
Organisation et gestion administratives							
Autre							
<b>Totaux</b>							
<b>Note moyenne globale du facteur par module</b>							

**Évaluation de l'impact (sur la base des notes moyennes)**

0-0,75 Impact faible	0,76-1,5 Impact modéré	1,51-2,25 Impact élevé	2,26-3 Impact très élevé
-------------------------	---------------------------	---------------------------	-----------------------------

Pour vous aider à identifier les facteurs qui affectent le plus la capacité de votre administration à se conformer aux exigences des ORGP (« facteurs prioritaires ») et les étapes du processus, représentées par les modules, que ces facteurs affectent le plus (« étapes prioritaires »), dressez la liste des facteurs ayant reçu les notes moyennes les plus hautes dans la section 7.3.

**Facteurs prioritaires :** indiquez les trois facteurs ayant obtenu les notes les plus élevées dans la dernière colonne de la section 7.3. (p. ex., « Budget »).

- 1.
- 2.
- 3.

**Étapes prioritaires :** indiquez les trois étapes ayant obtenu les notes les plus élevées dans la ligne inférieure de la section 7.3 (p. ex., « Reporting »).

- 1.
- 2.
- 3.

**7.4. Les actions suivantes sont des mesures potentielles que votre administration peut entreprendre, à partir des informations recueillies à l'aide de cet outil, pour répondre aux besoins en matière de capacités liés au contrôle de la conformité.**

1. Transférez les informations contenues dans les tableaux récapitulatifs du Module 7 vers un tableur ou un outil similaire pour une analyse plus approfondie, notamment afin de :
  - Déterminer le pourcentage d'indicateurs correspondant à chaque niveau de capacité (p. ex., pourcentage de capacités très limitées, pourcentage de capacités modérées, etc.).
  - Générer des diagrammes ou des graphiques pour visualiser les niveaux de capacité.
  - Générer un tableau récapitulatif pour comparer les résultats entre les indicateurs ou les modules.
2. Réitérez cette évaluation des besoins en matière de capacités (tous les ans ou tous les deux ans). Les résultats des évaluations effectuées régulièrement peuvent être transférés dans le tableur ou dans d'autres bases de données afin de mesurer les progrès réalisés sur plusieurs années.
3. Organisez des réunions ou des ateliers au niveau gouvernemental (intra- ou inter-agences) pour évaluer les résultats de l'outil d'autoévaluation et identifier les réponses prioritaires, en particulier les actions pouvant être traitées en interne, le recours à une assistance externe pour le renforcement des capacités, les échéances et les agences pouvant être impliquées. Le questionnaire individuel destiné aux agences doit être conservé afin de faciliter les actions de suivi.
4. Pour plus d'informations ou pour une analyse plus détaillée des capacités des agences ou unités administratives individuelles, ou encore pour une comparaison des performances inter-agences, vous pouvez demander aux agences de remplir cet outil principal d'autoévaluation.
5. Pour bénéficier d'une assistance en matière de renforcement des capacités, rapprochez-vous des entités extérieures, telles que les secrétariats des ORGP, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial. Il pourra être utile de leur partager les principaux résultats de l'outil d'autoévaluation ainsi que les besoins prioritaires identifiés.

## Annexe : Glossaire

**Unité administrative:** service ou autre équipe faisant partie d'une agence gouvernementale ou d'un organe gouvernemental

**Collecte des données:** processus consistant à recueillir systématiquement des observations ou des mesures susceptibles d'être organisées, traitées et interprétées. Aux fins de cet outil, le terme « données » désigne exclusivement des faits ou chiffres bruts pouvant être traités, contextualisés ou interprétés ; le terme « information(s) » se réfère aux données ayant été traitées, organisées et interprétées. Les données recueillies, gérées et communiquées indépendamment des processus de contrôle de conformité des ORGP doivent néanmoins être prises en compte dans le cadre du contrôle de la conformité mené par les ORGP.

**Actions de suivi:** mesures à prendre par un membre d'une ORGP en réponse aux conclusions des processus de contrôle de la conformité. Celles-ci peuvent inclure la transmission de données manquantes à l'ORGP, la fourniture de preuves des actions entreprises pour remédier à la non-conformité (y compris les amendes ou sanctions infligées à des ressortissants), la description des mesures qu'un membre non conforme mettra en œuvre pour prévenir toute non-conformité à l'avenir, ou la participation à des initiatives de renforcement des capacités.

**Agence gouvernementale:** ministère, direction générale, agence, institut et autre instance administrative de haut niveau. Dans cet outil, elle peut également être désignée par les termes « administration » ou « agence nationale ». Dans ce contexte, « pays » fait également référence aux membres des ORGP qui sont des organisations régionales d'intégration économique (p. ex., l'Union européenne).

**Gestion de l'information:** organisation, traitement et interprétation de l'information en vue de son utilisation dans le cadre des processus de contrôle de la conformité menés par les ORGP. Aux fins de cet outil, le terme « information(s) » désigne des données ayant été traitées, organisées et interprétées. Lorsqu'il s'agit plutôt de la collecte de faits et de chiffres bruts, le terme « données » est utilisé.

**Membre:** membre d'une ORGP ou partie coopérante (non contractante).

**Participation aux réunions des ORGP:** présence de la délégation d'un pays, en personne ou virtuellement, à toute réunion (annuelle ou en intersession) du comité de conformité d'une ORGP.

**Reporting:** transmission à une ORGP, en ligne ou par tout autre moyen, des informations requises en vue de leur examen dans le cadre des processus de contrôle de conformité, y compris les informations fournies en réponse à des demandes spécifiques ou à des consultations publiques.

**Informations requises:** désigne à la fois les « informations » et les « données » qui doivent être fournies à une ORGP dans le cadre des processus de contrôle de la conformité.

**Processus de contrôle de la conformité des ORGP:** procédures mises en œuvre par une ORGP pour, entre autres, surveiller le respect des règles convenues par ses membres, déterminer si les membres ont besoin d'aide pour mettre en œuvre les mesures et recommander la manière dont les membres doivent réagir en cas de non-conformité.

## Remerciements

Le projet sur les pêches internationales de The Pew Charitable Trusts remercie Adriana Fabra, avocate internationale spécialisée dans la gouvernance des océans, qui a été une collaboratrice clé tout au long du processus de recherche et de développement de cet outil d'autoévaluation.

Cet outil a été élaboré par les membres du personnel de Pew Jamie Gibbon, Laura Eeles et Gerald Leape. Jennifer V. Doctors, Ned Drummond, Carol Hutchinson, Terri Law, Jared Warzala et Leah Weiser ont apporté leur soutien en matière de rédaction, de création et de communication.

Des experts issus de gouvernements nationaux et d'ORGP ont généreusement consacré leur temps, leurs connaissances et leur expertise à l'examen des versions préliminaires de cet outil d'autoévaluation. Ils ne sont pas responsables des éventuelles erreurs contenues dans ce questionnaire.

## Note de fin

- 1 Robert Day et al., « Approaches to Evaluate and Strengthen RFMO Compliance Processes and Performance: A Toolkit and Recommendations », The Pew Charitable Trusts et International Seafood Sustainability Foundation, 2022, <https://www.pewtrusts.org/-/media/assets/2023/07/approaches-to-evaluate-and-strengthen-rfmo-compliance-processes-and-performance-a-toolkit-and-recomm.pdf>.

---

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur : [pew.org/internationalfisheries](https://pew.org/internationalfisheries)**

---

## The Pew Charitable Trusts

**E-mail:** [RFMOCCompliance@pewtrusts.org](mailto:RFMOCCompliance@pewtrusts.org)

**Site web du projet:** [pew.org/internationalfisheries](https://pew.org/internationalfisheries)

---

Fondé en 1948, **The Pew Charitable Trusts** exploite les données pour faire la différence. Pew fait face aux défis d'un monde en évolution en mettant en lumière les problèmes, en créant des consensus et en portant des projets ambitieux qui permettent des avancées concrètes.

---

**For more information, please visit: [pew.org/internationalfisheries](https://pew.org/internationalfisheries)**

---

## The Pew Charitable Trusts

**Email:** [RFMOCompliance@pewtrusts.org](mailto:RFMOCompliance@pewtrusts.org)

**Project website:** [pew.org/internationalfisheries](https://pew.org/internationalfisheries)

---

Founded in 1948, **The Pew Charitable Trusts** uses data to make a difference. Pew addresses the challenges of a changing world by illuminating issues, creating common ground, and advancing ambitious projects that lead to tangible progress.